



Montréal, le 15 juin 2015

ARGUIN, SYLVIE
2741, place De L'école
Lévis QC G0S 1E1

ARGS27556102

***** RAPPEL *****

Madame,

Il y a un mois, à la suite d'un avis de votre collègue, nous vous informions du changement de statut à votre dossier et des frais que vous deviez acquitter. À ce jour, nous sommes toujours en attente de votre paiement.

Nous vous rappelons que vous deviez acquitter ces frais dans les 30 jours suivant l'avis. Vous trouverez le détail de ce montant dans l'état de compte disponible dans votre environnement d'apprentissage.

Notez qu'à défaut de recevoir le paiement total d'ici 10 jours ouvrables, le Cégep à distance entamera des procédures légales pour recouvrer les sommes dues si nécessaire.

Veuillez ne pas tenir compte de cet avis si vous avez déjà payé les frais à votre dossier.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur adjoint
Service du cheminement et de l'organisation scolaires
Alexis Thibault